

**Sujet :** [INTERNET] Contribution Berthu EP éolien Lupsault

**De :** "Georges Berthu" <georges.berthu@wanadoo.fr>

**Date :** 11/11/2021 11:11

**Pour :** <pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr>

Contribution de Marie-Claude et Georges Berthu

(Le Vivier – 16240 Longré)

Enquête publique sur le projet éolien de Lupsault

Face au risque majeur du réchauffement climatique qui entrainerait une catastrophe mondiale, notre objectif est, et doit rester, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Or les éoliennes, en raison de leur intermittence, doivent être complétées par des centrales thermiques pilotables, en général des centrales au gaz quand ce n'est pas au charbon.

Au total, le couple éoliennes + centrales thermiques émet davantage de gaz à effet de serre que le nucléaire qu'il est censé remplacer.

Avec l'éolien à la place du nucléaire, nous aboutissons donc à l'inverse de nos objectifs : nous augmentons les gaz à effet de serre au lieu de les réduire.

Au niveau du Nord-Charente, le cumul d'éoliennes remet en cause le cadre de vie qui est l'atout premier de cette région.

C'est dans ce cadre que nous aimons vivre, et c'est ce cadre agréable qui attire de nouveaux habitants.

Mais en le saccageant, les éoliennes compromettent l'avenir des communes concernées.

Quelle vision de l'avenir du Nord-Charente poursuivent donc nos élus ?

Concernant plus particulièrement Lupsault, un premier projet éolien (Oradour-Lupsault) a été adopté par le Préfet alors que le commissaire enquêteur avait donné un avis négatif en raison notamment du cumul d'éoliennes en fonctionnement ou en projet dans la zone.

Non seulement il n'a pas été tenu compte de cet avis, mais en plus, maintenant, la préfecture présente un deuxième projet dans la même commune, en attendant le troisième qui se profile (Barbezières – Lupsault).

Et sans compter les autres projets dans les communes voisines.

En conséquence nous nous opposons au projet éolien de Lupsault comme aux autres qui l'environnent.